



MAINTENANT, ÇA SUFFIT !!! RELAXE DES «GOODYEAR »,
RETRAIT DE TOUTES LES SANCTIONS à AIR France, ERDF-GRDF,
l'inspectrice du travail dans l'affaire TEFAL ...

2015, a été une année noire pour les Syndicalistes, poursuivis **parce qu'ils sont syndicalistes.**

Et ce début d'année n'est pas rassurant sur le sujet, 8 camarades de chez « Goodyear » ont été condamnés à 2 Ans d'emprisonnement dont 9 mois ferme en 1^{er} instance par le procureur de la République du Tribunal d'Amiens pour motif d'avoir retenu pendant 30 heures deux dirigeants de leur entreprise. Malgré le retrait des plaintes de l'entreprise, le Procureur a maintenu la procédure et à condamner des syndicalistes à de la prison ferme, première fois sous la cinquième république...

Ce gouvernement n'hésite pas à faire condamner des ouvriers, des syndicalistes qui défendent leurs emplois, leurs gagnent pain, alors que les patrons voyous comme nous l'avons vécu avec les « Lainé » bafouent les lois, le code du travail au quotidien, licencient en toute impunité et ne sont jamais inquiétés.

La CGT est très vigilante sur toutes ces attaques envers les syndicalistes qui défendent leurs droits et exige que soit examiné sans délai le projet de loi d'amnistie envers les Syndicalismes condamnés lors des faits militants, loi proposée et votée par le sénat en Février 2013 et depuis, jamais mise à l'ordre du jour à l'Assemblée Nationale. Au-delà de signer la pétition « Goodyear » à votre disposition,

le 04 Février, la CGT impulse une action nationale déclinée en territoire pour l'arrêt des poursuites envers les camarades.

Dans le Calvados, nous interpellons les Députés De notre Département, notamment Mme Dumont, Députée du Calvados, Vice-présidente de l'Assemblée Nationale. Nous demandons à être reçus et nous déposerons également les pétitions déjà signées.

Lors de cet entretien, un rassemblement devant sa permanence se tiendra, 17 Rue Paul Toutain, Caen, de 11h30 à 13h30.